

Le journal français du sud-ouest ontarien

12ième année | No 23 | Windsor, le 5 décembre, 1978 | 30 ¢

L'A.C.F.O. vient de se donner un nouveau président

Le conseil de l'A.C.F.O. élu au congrès du 5 novembre dernier à l'hôtel National Traveller se réunissait le 29 novembre pour élire son exécutif. Le nouveau président régional, M. William (Bill) St-Pierre de Tecumseh est natif de la région. Depuis plusieurs années, il travaille pour la cause francophone au Comité Consultatif de Langue Française du Comté d'Essex. Le Rempart n'a pu le rejoindre avant la mise sous presse du journal, pour connaître ses réactions et son plan d'action. Son épouse déclarait au Rempart qu'elle est prête à le seconder pleinement dans la tâche qu'il aura à accomplir. Elle disait qu'il comptait beaucoup sur l'appui de tous les francophones de la région. Mlle Suzanne Bédard, l'animatrice de l'Association Canadienne Française de l'Ontario s'est dit très heureuse du résultat des élections. Elle est convaincue que le nouvel exécutif formera une équipe solide et capable d'entreprendre ce "nouveau départ" dont la présidente provinciale, Mlle Jeannine Séguin faisait allusion dans son allocution au cours du congrès du 5 novembre. Pour elle l'apathie ou le manque de participation des francophones du sud-ouest à l'égard de leur A.C.F.O. dont son président sortant de charge M. Jacques Kenny se plaignait, ne semble pas l'effrayer. Elle disait que les hauts et les bas sont des accidents de parcours que traverse tout organisme qui évolue et grandit. Le danger, c'est, dit-elle, de se laisser atterrer par les obstacles. Les sept des huit membres du conseil de l'A.C.F.O. Régionale, viennent de participer à une session de 12 heures sur le leadership et la prise de conscience des responsabilités qui reposent sur les dirigeants. Cette session organisée par l'A.C.F.O. provinciale, était dirigée par M. Bernard Pelletier, du Centre de formation et de consultation de Québec. M. Pelletier, de dire Mlle Bédard, est un spécialiste renommé en animation et formation de groupe. Il avait choisi comme thème: Formation à la gestion de projets. Cette session sur le leadership, est un projet-pilote que l'A.C.F.O. provinciale espère pouvoir étendre à tous ses conseils régionaux. Selon Mlle Bédard, "tous les participants, à ces deux jours d'échange semblent être beaucoup plus conscients du mandat auquel ils se sont engagés et des buts à poursuivre pour l'atteindre. "Cependant, affirme-t-elle, l'A.C.F.O. ne comprend pas seulement l'exécutif ou le conseil, mais aussi les membres, qui sont tous les francophones de la région."

[Windsor A. H.]



Le conseil régional de l'A.C.F.O.: 1ère rangée - Mme Micheline Buteau, M. J. Kenny, Mme Donna Bastien, secrétaire, Mlle C. Charbonneau. 2ième rangée - M. Bill St-Pierre, président, M. Joseph Bisnaire, vice-président, M. Eudore Gauthier et M. Robert Chauvin. Une 9ième personne sera choisie sous peu pour compléter le conseil.

Election du C.C.L.F. - Essex

Le 13 et non le 12

La date de la réunion des contribuables francophones du comté d'Essex pour le choix des membres élus du Comité consultatif de langue française auprès du Conseil scolaire de ce comté a été changée au 13 décembre, vient d'annoncer M. Gabe Séguin, directeur d'éducation du Conseil.

On avait annoncé au préalable, et en particulier dans une annonce dans le dernier numéro du Rempart, qu'elle aurait lieu le 12, mais on a changé la date pour éviter d'être en conflit avec d'autres activités qui intéressent les Francophones du comté, selon certains membres-sortants du comité.

Une annonce à la page 4 du présent numéro indique que la réunion aura lieu le 13 au centre municipal et d'éducation du comté à Essex.

[Windsor A. H.]

La Semaine Française du 16 au 27 février 1979

Au Centre Civic, à Essex, le 22 dernier se réunissait une quinzaine de dirigeants d'associations pour parler de la Semaine Française. Mlle Suzanne Bédard, animatrice de l'ACFO, qui avait convoqué cette assemblée a fait part au Rempart de sa déception devant le manque de responsabilité de certains de nos dirigeants. Les gens veulent une Semaine Française, nous dit elle, ils seraient bien déçus, si c'était annulé, mais ils comptent sur le voisin pour la préparer. Elle nous affirmait avoir envoyé 150 lettres d'invitation. Un comité organisateur a été mis sur pied, il s'agit de Mme Micheline Buteau, M. Kross et Mlle Suzanne Bédard. L'AEFO projette encore cette année une Cave à Vin. L'Association des Sports aura aussi une activité le mercredi 21 février. S'il y a encore le concours de Mlle Sud-Ouest, ce sera le 16, à l'ouverture des festivités.

Le Sud-ouest ontarien a aussi sa "Sagouine"



Denise Pinsonneault de l'école St-Ambroise de St-Joachim a su captiver son auditoire avec le monologue du "Recensement" d'Antonine Maillet, lors du café chantant, dans le cadre du Festival de la Moisson.

Elections aux C.C.L.F.s

Quatre membres ne se présenteront pas de nouveau

(Windsor A.H.) - Les conseillers sortant de charge du C.C.L.F. de Windsor sont Mmes Thérèse Fortier, Hélène Bontront, Emilienne Paquette et Messieurs Roger Bibeau, Roger Boivin et le Docteur Lionel Schiller. Trois de ces conseillers ont déclaré au Rempart qu'ils n'avaient pas l'intention d'entrer dans la course.

Mme Hélène Bontront disait au Rempart que son travail à plein temps ne lui permet plus de consacrer au C.C.L.F. les heures nécessaires au bon fonctionnement de ce comité. Elle se dit reconnaissante de l'expérience acquise et souhaite bonne chance au nouveau comité. "Avec mes nouvelles responsabilités à l'administration du Centre Canadien-Français, en plus de mon travail de gérant à la Caisse Populaire de Windsor, de dire M. Roger Bibeau, je ne peux plus rendre justice aux francophones comme leur représentant au C.C.L.F.". "Un bon conseiller, dit-il, ne doit pas seulement assister à l'assemblée mensuelle, car c'est entre les assemblées que le travail se fait. Mme Emilienne Paquette confie au Rempart qu'après 5 ans au sein du C.C.L.F., il lui semble impératif qu'elle cède sa place à un autre afin que cet autre profite de cette riche expérience. Elle dit qu'elle comprend beaucoup mieux tout ce rouage complexe d'une Commission Scolaire. Ca permet aussi des rencontres de toutes sortes avec des fonctionnaires dans l'Education autant du milieu francophone qu'anglophone. En somme c'est un travail ardu, nous dit-elle mais intéressant aussi et au cours des années le C.C.L.F. s'est bâti une très bonne crédibilité auprès du Conseil Scolaire de Windsor et comme résultat les recommandations faites par le C.C.L.F. sont toujours bien acceptées". Mme Paquette se dit à la disposition de toutes personnes qui aimeraient en connaître plus long sur le mandat du C.C.L.F. afin de les inciter à entrer dans la lutte.

Au Comité Consultatif d'Essex, on y retrouve Mesdames Madeleine Leal, Lise Roy, Marie Bezaire, Messieurs Rosaire Sylvestre, Bill St-Pierre et Steve MacManus. Mme Bezaire a déclaré au Rempart qu'elle n'a pas l'intention de se présenter à nouveau. Elle a siégé cinq ans au Comité Consultatif et dit qu'elle prend un repos de deux ans de toute responsabilité dans les organismes francophones". Après 17 ans, dit-elle, je pense avoir besoin de ce repos". Elle entend continuer à suivre les activités francophones, "mais d'un peu plus loin", affirme-t-elle.

Nom de l'Ecole Secondaire

La recommandation acceptée

C'est officiel, elle s'appellera "l'Ecole Secondaire l'Essor." Le Conseil Scolaire du comté d'Essex a accepté par vote majoritaire, la recommandation du Comité Consultatif de Langue Française du comté.C.C.L.F. a fait part au Conseil Scolaire de la façon dont le comité ad hoc en était à savoir qu'un concours avait été lancé au grand public, aux écoles françaises du comté d'Essex et de la ville de Windsor, que 126 noms ont été soumis et qu'après étude judicieuse de toutes les propositions, on s'était arrêté à ce choix.

Editorial

Les élections... on s'en fout, parce que ça ne nous regarde pas!

Cette affirmation est surtout vraie pour les gens de Windsor, puisque seulement 32% des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote aux dernières élections municipales et scolaires. Ceux du comté d'Essex ont fait encore une fois la barbe à leurs concitoyens de Windsor, puisque l'on parle de 55% à Harrow - 58% à Tecumseh, [bravo] - 54% à St-Clair Beach - 47% à Kingsville - 40% à Maidstone - 45% à Wheatley - 41% à Leamington - 46% dans le canton de Sandwich Sud - 50% dans celui de Malden - 39% dans celui de Romney et un pauvre 29% dans celui de Mersea.

Il n'y avait pas cette année l'excuse de la neige, poudrerie, froid ou averse. Par contre, n'ayant pas de lutte à la mairie de Windsor, ce fut donc la raison classique invoquée par les apathiques pour justifier leur désintéressement. Cependant ces derniers seraient probablement les premiers à pousser les hautscris si ce droit de vote leur était soudainement enlevé. On parlerait de dictature - de droits lésés - d'abus de pouvoir, etc.

Malheureusement il n'y a pas que les indifférents à blamer. Parlons aussi de ceux qui font l'effort de se rendre au bureau de scrutin, mais qui n'ont absolument aucune idée pour qui voter. C'est pourtant si facile de se renseigner quand les médias [C.B.E.F. entre autres avait une chronique régulière sur les élections] surabondent en information de tout genre sur les candidats. Des rencontres candidats-électeurs ont pris place un peu partout. Alors il n'y a donc pas d'excuse de demeurer dans l'ignorance.

Tout cela pour parler de nos élections de francophones aux Comités Consultatifs de Windsor et d'Essex les 11 et 13 décembre respectivement. Il est arrivé déjà qu'il y avait si peu de monde à ces assemblées qu'il était difficile d'élire des conseillers.

Ces élections nous touchent de très près, francophones, puisqu'il s'agit d'élire des conseillers qui nous représenteront auprès des Conseils Scolaires. Ils feront valoir notre point de vue, défendront au besoin nos intérêts, s'assureront que nos élèves francophones jouissent des mêmes droits et privilèges que leurs confrères anglophones.

Avec l'école Secondaire Française qui sera en train de démarrer au cours du terme de ce conseil, il y aura sûrement un travail énorme à accomplir. Les membres de ces Comités auront droit de parole quant aux cours à dispenser - au choix des professeurs - aux activités scolaires et para-scolaires - au problème du transport des écoliers, etc. Ce sera vraiment un défi pour nos représentants sur ces deux Comités. Alors pour tous et chacun, que ce soit un rendez-vous à ne pas manquer: le 11 décembre à Walkerville Collegiate, rue Richmond, Windsor pour les francophones de la ville de Windsor et le 13 décembre au Centre Civic d'Essex pour les francophones du comté d'Essex. Que l'on s'implique dans ces élections, que l'on pose sa candidature si on se sent de taille à la tâche. Tout ce que ça prend c'est un proposeur. Plusieurs membres actuels de ces deux Comités ont déclaré au Rempart qu'ils n'entendaient pas rénouveller leur mandat, [voir article à la page 3]. La lutte est ouverte à tous. Que l'on s'y engage alors.

Aline Harrison

Opinion du lecteur

On a pas laissé la population francophone décider du nom de l'école secondaire

Madame la rédactrice:

Dans votre récente publication du Rempart, on peut y lire sous gros titre: Essor serait le nom de l'école secondaire française du comté d'Essex.

Tout d'abord, je n'élaborerai pas sur le choix mais plutôt de la façon qu'on a établi ce choix.

A ma très grande surprise, j'ai constaté qu'on avait "pratiquement" donné un nom à notre future école secondaire française. Vous pourrez faire une rectification si nécessaire, mais il me semble qu'on ne laisse pas [ou qu'on n'a pas laissé] la population franco-ontarienne de notre comté décider du nom qu'elle aimerait y donner. J'en viens à ceci car je n'ai pas eu l'agréable plaisir de lire sur les différents autres choix de noms.

Pour en arriver à ceci, j'aurais aimé que la sélection des meilleurs noms possibles aurait été présenté au public franco-ontarien de la région. Ceci aurait pu être effectué avec l'aide de nos nombreux mass-medias français qui s'auraient certes faits un grand plaisir de participer à cette campagne. Cette formule a été employée et est toujours employée en divers endroits au Canada.

Il ne faut pas oublier que donner un nom à une école est aussi sérieux que donner un nom à un nouveau-né. On demeure avec, toute UNE VIE! La différence entre un nouveau-né et une école est que l'école dessert la population.

Encore une fois, j'insiste sur le fait qu'on aurait dû informer la population concernée sur les choix proposés avant de prendre une décision "quasi-définitive."

Jacqueline Roy-Proulx
Windsor

cc ACFO - Mlle S. Bédard
API Mme Sandra Manzig
794 Devonshire Rd. Windsor

Maurice Paquin fort apprécié

Madame la rédactrice:

Vendredi le 10 novembre dernier, le Centre Culturel Tournesol et le Centre Canadien-Français présentaient Maurice Paquin en spectacle.

Débordant de vie, Maurice Paquin raconte à sa façon, en "franglais" l'histoire de sa famille. Tout comme nos grands-parents, il est grivois et aime parler en sous-entendus. C'est dans ce style qu'il raconte l'histoire de su grand-mère Olivine, de la Trudeau qui voulait lui voler son "chum", de son mari Albert qui lui a fait 24 enfants dans le noir, sans qu'elle puisse le voir.

Il raconte, il chante, il accentue son spectacle au son du "ruine-babine". Par moments, il se montre tendre et sentimental. Il sait émouvoir. Le public a été touché par sa chanson "Maman, Maman, t'es ben tannée d'chercher ton gars".

En somme, il colle à la vie. Sans prétention, il raconte et se raconte. La plupart des spectateurs ont adoré son spectacle, d'abord parce qu'en bon canadiens-français, ils aiment la grivoiserie et ensuite parce qu'ils ont pu s'identifier à l'artiste et sentir avec lui la vie comme elle a été et comme elle est.

Certains, cependant, ont été choqués du langage et des thèmes qu'ils ont trouvés un peu crus et osés.

Personnellement, je me suis laissée emportée au rythme fascinant de la musique à bouche et de la verve de cet artiste -interprète, de la vie qu'est Maurice Paquin.

Lise Roy

Les évêques n'encourageaient pas les gens à regarder "The Jesus Trial"

Madame la rédactrice:

Dans le Rempart du 25 octobre dernier, il y avait un article assez long sur l'émission "The Jesus Trial" qui débutait "A ne pas manquer"!

J'en fus étonnée et affligée aussi car l'article qui parut dans le Canadian Register, provenant des évêques d'Ontario n'encourageait pas les gens et avec raison.

C'est regrettable que nos canadiens français soient encouragés à regarder de tels programmes.

Je demeure, sincèrement vôtre,

Rose Gouin

A NOTER

La date de tombée pour le journal spécial de Noël est le 11 décembre.

Il vous reste d'autres personnes à qui acheter un cadeau?... Pourquoi pas un abonnement au Rempart?

Envoyez-nous le coupon ci-bas, complètement rempli, [ou les mêmes renseignements sur une autre feuille], et le paiement pour l'abonnement [$5.00 au Canada, $7.50 au Etats-Unis, $10.00 ailleurs] et nous ferons parvenir une carte de souhait en votre nom ainsi que le Rempart pendant un an à la personne désignée.

Le Rempart

Veuillez envoyer une carte de souhait en mon [notre] nom ainsi que le Rempart, en cadeau, pour un an à:

NOM_______________________

ADRESSE [y inclut le code postal, si possible]_______

____

____

Signez la carte de souhait comme suit:

____

____

Le Rempart

Enregistré comme courrier deuxième classe. Permis 02903.

Le Rempart est publié par les Publications des Grands Lacs Inc., 2418 ave Central, Windsor, Ont., N8W 4J3. Téléphone: 948-4139.

Président-gérant: M. Jean Mongenais
Rédactrice: Mme Aline Harrison
Conseiller publicitaire: Hélène Bontront
Chef d'atelier: Marie-Ann Toner
Responsable des abonnements: Agnès Paquette

Abonnements

Au Canada: $5.00 par année
Au Etats-Unis: $7.50 par année
Ailleurs: $10.00 par année

A NOS LECTEURS

Vous êtes abonnés au Rempart, le journal français du Sud-Ouest? Donnez ce coupon à un voisin(e), à un ami(e), à un parent.

Faites-nous parvenir ce coupon dûment rempli accompagné d'un chèque ou d'un mandat de poste: Canada $5.00, Etats-Unis $7.50, ailleurs $10.00 à:

Le Rempart
2418 ave Central, Windsor
N8W 4J3

FORMULAIRE D'ABONNEMENT

Nom_______________________

Adresse Postale_______________________

Ville_______________Province_______________

Code Postal_______________Téléphone_______________

On parle d'eux

Tenter votre chance au bingo du Club St-Jérôme. C'est bon de gagner $1,000 avant les Fêtes. **Mme Jeannine Marier** en sait quelque chose. Le prochain bingo est le 27 janvier '79.

Envoyer vos enfants à l'école St-Edmond, ils auront ainsi la chance de goûter aux bons et surtout beaux gâteaux, décorés de façon absolument artistique, de **Mme Juliette Malette**; et cela à peu près à chaque festivité de l'école. On parle encore du petit mouton fait d'un gâteau blanc avec glaçage à la vanille ressemblant à une belle fourrure blanche et reposant sur une paille faite de coconut teint. Félicitations et bonne chance au nouveau-né de décembre.

Merci à nos trois informatrices scolaires **Michelle Bondy**, école Sacré-Coeur de Rivière-aux-Canards, **Gisèle Harrison**, école St-Edmond de Windsor et **Denise Bontront** de l'école Ste-Thérèse. Nous espérons en avoir de chaque école.

La Semaine du livre a passé inaperçu dans nos écoles. La documentation serait arrivée trop tard de nous dire **Mme Raymonde Bisnaire**, bibliothécaire à l'école Ste-Thérèse. Elle se propose de faire quelque chose de bien durant la Semaine Française.

Les amis de **Mme Clara Trembley**, lui souhaite un prompt rétablissement. Mme Trembley, décorée au banquet de clôture du Festival de la Moisson et toujours très active, malgré ses 80+, s'est cassée la hanche en tombant du haut d'une chaise. Aux dernières nouvelles, l'opération a bien réussi.

Christine Carrier, autrefois rédactrice au Rempart, son mari Réjean et leur fille Josée sont maintenant résidents de Ste-Marguerite Marie, de la vallée de la Matapédia. Bon succès là-bas.

Le Noël des enfants au sous-sol de l'église St-Jérôme

Windsor A.H. - Depuis plusieurs années déjà la F.F.C.F. de la section St-Jérôme, conjointement avec la paroisse font une fête toute spéciale pour les enfants à l'occasion de Noël. Le Rempart a été notifié par le conseil de la F.F.C.F. que la fête annoncée pour le 3 décembre a été reportée au 10 décembre. Les festivités commencent à 1.30 p.m. avec des chants de Noël, friandises, jeux, danses. Au lieu d'un film, cette année il y aura un magicien pour émerveiller les enfants. On demande aussi à tous ceux et celles qui veulent bien préparer un numéro surprise de chant, danse, musique instrumental, monologue ou autre de donner leur nom avant dimanche si possible ou en arrivant à la salle l'après-midi du 10. Il y aura peut-être une surprise pour ces jeunes talentés.

Les Publications des Grands-Lacs (Editeurs du Rempart)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

A sa dernière réunion, le Conseil d'administration a décidé par résolution de faire une nouvelle offre d'actions communes sans valeur au pair, à $20.00 chacune, avec un minimum de 5 actions par individu.

Sont également disponibles des actions privilégiées d'une valeur de $10.00 chacune, rapportant au taux de 7% non-cumulatif.

Les offres d'achats seront reçues au bureau de la compagnie au 2418, rue Central, Windsor, N8W 4J3 jusqu'au 31 janvier 1979.

Pour renseignements: 948-4139.

La Société Saint Jean-Baptiste de Windsor a le pied souple

Son président, M. Jean-Paul Latreille se dit très heureux et amplement satisfait de la collaboration des membres de sa section et de leurs amis. Les deux dernières danses, planifiées conjointement avec le Centre Canadien-Français, en l'honneur de l'Hallowe'en réunissait près de 200 personnes et la Ste Catherine au-déla de 260 invités. La première était une soirée Disco avec Michel Barrette de Windsor; beaucoup de vieilles chansons françaises, très appréciées du public. Un buffet froid a été servi. La deuxième danse était sous la direction d'un orchestre de Chatham: Norman Pitt et ses trois enfants. Malheureusement il n'y avait pas de français au programme, mais sa musique semble avoir plu aux danseurs, de dire M. Latreille. Un souper chaud au spaghetti a été servi à la fin de la veillée. Selon M. Latreille, les francophones sont bien contents de se rencontrer au Centre Canadien Français pour leurs activités.

Noël au Club Richelieu

Le club Richelieu conjointement avec les Caisses Populaires de Windsor, Tecumseh et Pointe-aux-Roches tiendra sa soirée de Noël le 16 décembre à 8 heures au Centre Canadien Français. L'invitation est lancée à tous les membres et leurs amis. M. P. E. Letarte, président, remarque que le prix de $18.00 par couple peut paraître exhorbitant pour certains, mais les invités, dit-il, auront certainement pour leur argent: un excellent repas chaud vers la fin de la soirée, un orchestre de renom The Barons, qui d'après M. O. Dubuc, serait excellente et enfin, un joli bouquet de corsage sera présenté aux dames.

Nos écoles à l'honneur

Ecole St Ambroise

Les talents bourdonnent à cette école, si on en juge par le magnifique compte rendu envoyé au Rempart par les élèves de la 8ième année, au sujet du café chantant du Festival de la Moisson. Ils ont leur Sagouine [voir la photo à la une], leur Yvon Deschamps [Denis Pinsonneault], un orchestre de 18 musiciens, des acteurs en herbes, comme Jules Sylvestre et Carol Rivest, une troupe d'acteurs et une chorale fière de chanter ''A St-Joachim, nous sommes fermiers.'' Félicitations à tous ces jeunes artistes, à M. F. Caron et son personnel.



Les martyrs Canadiens dramatisés par les garçons de la 8ième année. En arrière de gauche à droite: André Laliberté, Jules Marentette, Christophe Leduc, Jean-Paul Rivest et Robert Cazebon. En avant: Denis Pinsonneault, François Guilbert et Daniel Adam.

Ecole Ste Thérèse

Une visite intéressante par Angèle Nadeau

Dernièrement, les élèves de 8e année se sont rendus au site de l'école Secondaire Française l'Essor. Ils y ont rencontré M. Paul Chauvin, le principal. Si on en juge par les commentaires reçus, cette visite semble avoir été enrechissante: ''une piste de caoutchouc pour le sport'', Jamie, ''accès au terrain de golfe, au lac pour le canotage'', Nathalie, ''oh boy! deux gymnases!'', Michael, ''des ateliers d'électricité, de soudure, salle de musique'', Curtis, ''des sujets en anglais, surtout dans les ateliers'', Robert, ''chambre noire pour la photographie'', Jean, ''beau champ pour le soccer et football'', Ginette, ''grand terrain pour plusieurs activités'', France, ''cette visite m'a aidé à faire mon choix'', Daniel, ''je serai fier d'aller à cette école'', Martin, ''c'est tout neuf et je veux garder ma langue française'', Aline.



Les élèves curieux de voir leur école en construction. M. Paul Chauvin à l'extrême gauche.

Le Père Noël à C.B.E.F.

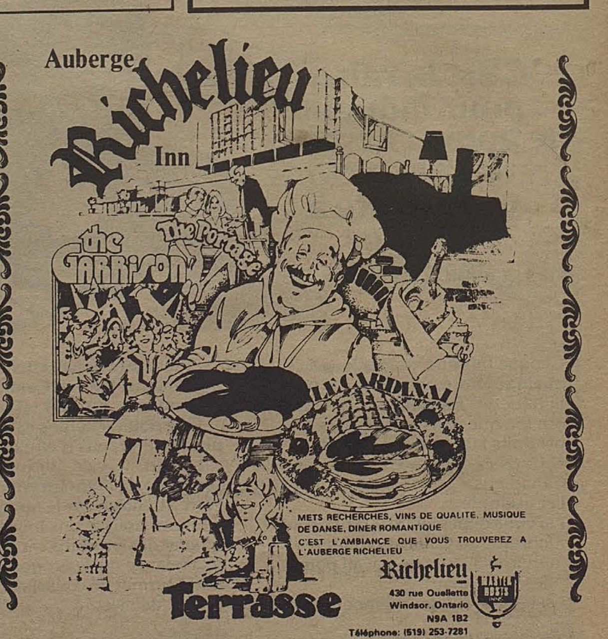
Jeunes et moins jeunes, n'oubliez pas vos lettres au père Noël. Il les lit à la radio, le matin à 7h30. Durant la semaine du 18 au 22, plusieurs seront tirées au sort et il y aura de beaux prix à gagner. [Voir l'annonce à la page 12].











Secrets culinaires du Sud-ouest

N.D.L.R. - Pour inspirer les cuisinières au temps des Fêtes, le Rempart a demandé à certains cordons-bleus de la région de révéler quelques-uns de leurs secrets culinaires pour ses lecteurs. Nous remercions sincèrement celles qui ont répondu généreusement à cet appel.

Bûche de Noël

6 cuill. à table de farine
6 cuill. à table cacao
½ cuill. à thé poudre à pâte
¼ cuill. à thé de sel
4 oeufs séparés
¾ tasse de sucre
Essence d'amande

Tamiser quatre fois la farine, le cacao, poudre à pâte et sel. Battre les blancs d'oeufs en neige ferme, leur ajouter graduellement ½ tasse de sucre, battre en meringue.
Battre les jaunes d'oeufs en mousse et y ajouter le ¼ tasse de sucre qui reste et l'essence d'amande, y ajouter la meringue avec soin et les ingrédients sec en enveloppant avec soin.
Déposer dans un moule de 15 X 10 tapisser de papier d'aluminium. Cuire 13 à 15 minutes à four de 400°F. Rouler le gâteau et refroidir sur une grille.

Remplissage

1 tasse de lait ou crème
2 cuill. à table de cacao
½ tasse cassonade
2 cuill. à table fécule maïs
2 cuill. à soupe lait froid
1 oeuf, légèrement battu
1 cuill. à thé de beurre
½ cuill. à thé vanille, sel

Chauffer le lait. Mélanger cacao et cassonade et ajouter au lait chaud. Mêler le fecule de maïs et le lait froid et le sel. Ajouter au mélange de lait.
Cuire 5 minutes en brassant sans arrêt pour mélange lisse et cremeux. Ajouter l'oeuf, le beurre et la vanille. Laisser refroidir avant de mettre dans le gâteau roulé.

Glacage cremeux au chocolat

5 cuill. à table cacao
2 tasses sucre à glacer
3 cuill. à table d'eau chaude
1 oeuf
⅔ tasse beurre mou
1 cuill. à thé vanille

Mettre ensemble le sucre et le cacao, ajouter l'eau chaude. Ajouter l'oeuf, le beurre et la vanille. Le glacage est plutôt clair. Mettre au refrigérateur pour 1 heure et rebattre en crème. Ce glacage ne durcit pas. Mettre le glacage sur le gâteau roulé. Imiter l'écorce de bois avec une fourchette. Saupoudrer d'un peu de sucre à glacer pour imiter la neige et décorer au goût avec des feuilles de houx et des fleurs de confiserie ou de sucre que vous ferez vous-même.

Mme Claude Lachapelle
St Joachim

Gateau aux Fruits

1½ tasse purée de pommes
2 tasses sucre blanc
1 tasse de noix
1 tasse de raisins
1 tasse de dattes
1 petit pot de cerises rouges ou vertes ou les deux
½ tasse de fruits confits
1 cuill. à thé de vanille
½ cuill. à thé de sel
3 cuill. à thé de sodas dissous dans un peu d'eau chaude [¼ de tasse]
3 tasses de farine
Cuire 1½ hr. à 250°
Ce gâteau a de particulier qu'il se congèle et aussi, contrairement aux autres recettes de gâteau aux fruits, il peut être fait et consommé le même jour.

Françoise Rivest
Paincourt

Boeuf bourguignon

1 lb boeuf en cubes
1 oignon émincé
Dans un sac, mêler:
½ tasse farine
1 cuill. à thé sel
½ cuill. à thé thyme
½ cuill. à thé sarriette
Incorporer les cubes de viande, bien brassé
Dans 3 cuill. à table de shortening, faire frire cubes et oignon [brunir seulement]
Ajouter 1 bte de bouillon ou consommé Campbell et le jus d'une bte de champignons
¾ tasse ketchup Heinz
1 cuill. à thé de moutarde préparée
faire mijoter environ 2 hres.
Ajouter les champignons, le jus est déjà dans la préparation
½ tasse de bourgogne
De préférence se servir d'une marmite ou poêle épaisse.
Servir avec du riz et une salade verte et aussi un légume vert si vous le désirez, asperges, brocoli.
Se congèle très bien.
Comme mets principal à un repas, cette quantité peut servir 4 personnes généreusement.
J'emploie beaucoup cette recette pour un souper-buffet et je me sers d'un "chaffing-dish"
Dans ce cas je quadruple la recette.
Vous pouvez alors servir 25 à 30 personnes et peut-être un peu plus.
Délicieux, Bonne Chance.

Jeanne Quenneville
Tecumseh

Fricot

Parer une volaille de 4 à 6 livres, la couper en morceaux; La faire saisir dans la graisse et le beurre avec de l'oignon et couvrir d'eau bouillante, ayant ajouté poivre et sel. Quand la volaille est cuite, l'enlever et la mettre de côté pendant que l'on fait cuire la pâte.
Dans le bouillon chaud on jettera les lisières de pâtes [1 X 2 pouces], une à la fois, laissant mijoter jusqu'à leur complète cuisson.
Quand toutes les pâtes sont bien cuites, remettre le poulet dans la marmite et brassé, il est prêt à servir.

Préparation de la pâte.
Eau froide, farine et graisse. Lorsque la pâte a acquis la consistance nécessaire comme croûte de tarte, la rouler aussi mince que possible, la couper en lisières et la laisser sécher un peu. Une heure avant de servir commencer à faire cuire la pâte.

Mme Orise Quenneville
Pointe-aux-Roches

Farce aux patates

½ livre de coeurs, gésiers et foies de poulet
1 petit oignon coupé
eau chaude
Cuire ensemble oignon et coeurs, gésiers et foies de poulet une fois recouvert d'eau chaude - environ 45 minutes.
Une fois cuit, hacher coeurs, gésiers et foies de poulet au petit moulin.
Peler 8 patates moyennes. Bouillir 15 minutes. Piler vos patates.
Aux patates pilées ajouter les épices suivants, au goût:
assaisonnement pour volaille
clous moulus [allspice]
sauge
sariette
A tout ceci ajouter la viande hachée [coeur, foie et gésier]. Remplissez votre dinde et mettez-en autour, 1 heure avant de servir.

Nicole Deschênes
McGregor

Cretons à l'ancienne

1 lb de porc frais[haché assez gras] dans l'épaule
1 tasse de mie de pain sec
1 oignon râpé ou ½ gousse d'ail, sel et poivre, clou moulu et cannelle au goût
1 tasse de lait

Mettre tous les ingrédients dans une casserole et bien brasser.
Couvrir et faire cuire pendant une heure à feu doux, brasser une ou deux fois durant la cuisson.
Verser dans un bol, faire refroidir. Se mange froid sur rôti, biscuit sodas ou petit pain.

Anna Jean
Windsor

Ragoût de pattes de cochon
[6-8 personnes]

4 morceaux de patte [jointures]
2 cuill. à table de cannelle moulue
1 petite poignée de clou de girofle, sel et poivre au goût
2 tasses de farine grillée [farine blanche grillée à 400 degrés au four]
2 lb porc haché maigre

Nettoyer les pâtes à l'eau froide.
Complètement couvrir d'eau froide dans un grand chaudron. Ajouter tous les ingrédients sauf le porc haché. Mijoter jusqu'à cuisson complète.
Désosser et enlever le gras.
Epaissir le bouillon avec la farine grillée.

Préparer les boulettes avec le porc haché. [grosseur d'un petit oeuf]
Rouler les boulettes dans la farine grillée
Faire frire dans la poêle [sans gras]
Quand le bouillon est prêt, ajouter boulettes déjà frites
Mijoter pour réchauffer
Mets qui se prépare bien à l'avance, et très bon réchauffé.

Denise Guilbert
Leamington

Tourtières

1 lb de lard haché
2 lb de veau ou de boeuf haché
1 oignon haché
1½ tasse d'eau bouillante
1 gousse d'ail haché
Sel, poivre, sel de céleri, assaisonnement de poulet, clou moulu [au goût]
3 patates cuites écrasées
Faire frire les oignons, la viande, y ajouter l'eau bouillante et épices et laisser mijoter jusqu'à ce que la viande soit grisâtre seulement, ensuite ajouter les patates et laisser mijoter encore 5 minutes.
Verser dans deux croûtes de tarte et mettre au four à 350° pour 30 minutes.
Pour congeler on peut les faire cuire complètement ou un peu ou pas du tout. Quant à moi, je préfère les congeler avant de les faire cuire. Je les mets au four, gelée, à 375° pour environ une heure ou jusqu'à ce qu'elles soient cuites.

Pâte pour 5 tartes doubles

5 tasses de farine
2 c. à thé de poudre à pâte
2 c. à thé de sel
1 lb de lard [Crisco]

Incorporer la graisse dans la farine à l'aide de deux couteaux, jusqu'à ce que la farine et la graisse soient assez mélangées pour former une farine grossière, la graisse brisée de la grosseur d'un petit-pois.
Mélanger dans une tasse:
1 oeuf battu
2 c. à table de vinaigre et remplir la tasse d'eau froide et ajouter graduellement à la farine, toujours avec l'aide de deux couteaux et très légèrement.

Hélène Chauvin,
Pointe-aux-Roches

Galantine

Rôti de lard de 2½ à 3 lb. assez maigre. Un rôti avec os fait une plus belle galantine.
Couper la viande en morceaux avant la cuisson ou faire cuire le rôti en entier.
Couvrir d'eau [½ pouce au-dessus de la viande] avec oignons, poivre et sel. Cuire sur le poêle jusqu'à ce que la viande se détache de l'os.
Laisser refroidir, enlever le gras et les os et ensuite échiqueter la viande. Remettre au jus et ajouter les épices.
1 c. à thé de cannelle
1 gousse d'ail si désiré
Laisser bouillir jusqu'à ce que ce soit très épais, brassant souvent.
Diluer 1 c. à thé de gélatine dans ¼ de tasse d'eau froide et ajouter à la viande.
Laisser bouillir 2 à 3 minutes et verser dans un moule [se décolle plus facilement si le bol a été rincé à l'eau froide au préalable]
Réfrigérer quelques heures avant de servir.

Aline Bézaire
[recette de sa mère]
Windsor

Nous regrettons que faute de place, il nous faut remettre au prochain numéro les recettes des Six-pâtes, les beignes, le punch aux fruits farce aux pains et d'autres.

Immigration Canada

Chaque année, des millions de personnes entrent aux aéroports, aux ports maritimes ou intérieurs et à la frontière du Canada. Ce sont des visiteurs, des touristes, des hommes d'affaires, des étudiants étrangers, des travailleurs, etc., venant pour un bref séjour; ou des citoyens canadiens et des résidents permanents revenant d'un voyage à l'étranger. Tous les autres sont des immigrants venant au Canada pour y élire domicile.

Toutes ces personnes sont visées d'une façon ou d'une autre par la Loi sur l'immigration de 1976 entrée en vigueur en avril 1978 et doivent connaître l'ensemble des objectifs que visent cette Loi et le Règlement qui s'y rattache.

Points saillants de la Loi

La Loi de 1976 apporte de nombreux éléments nouveaux, et elle renforce, complète ou précise certaines parties toujours valides et utiles de l'ancienne Loi de 1952:

* Etablir les objectifs fondamentaux qui sous-tendent la politique d'immigration, c'est-à-dire la non- discrimination, la réunion des familles, la compassion à l'égard des réfugiés et la réalisation des objectifs nationaux.

* Lier le mouvement d'immigration aux objectifs démographiques et aux besoins du marché du travail.

* Etablir périodiquement des prévisions sur le nombre d'immigrants que le Canada peut accueillir, après consultation avec les provinces et les groupes intéressés.

* Créer une "catégorie de la famille" selon laquelle le degré de parenté des personnes pouvant être parrainées par des citoyens canadiens est plus étendu que dans l'ancienne Loi.

* Confirmer l'engagement et les responsabilités que le Canada a contractés à l'égard des réfugiés en vertu de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, et établir une nouvelle "catégorie des réfugiés".

* Obliger les immigrants et les visiteurs à obtenir à l'étranger un visa ou un permis, et interdire aux visiteurs de faire changer leur statut pendant qu'ils se trouvent au Canada.

* Prévoir des mesures de sécurité visant à protéger le Canada contre le terrorisme international et le crime organisé.

* Protéger les droits civils des immigrants et des visiteurs grâce à une formule améliorée d'enquête et d'appel.

* Prévoir des mesures de rechange moins sévères à l'égard de l'expulsion de personnes qui ont commis des infractions mineures à la Loi.

* Enoncer en termes précis les pouvoirs accordés au gouvernement et à ses fonctionnaires.

Régulation du mouvement d'immigration

La Loi de 1952 ne faisait pas état du nombre d'immigrants que le Canada peut se permettre d'accueillir au cours d'une période donnée: ainsi, 282 000 immigrants ont été admis en 1957, mais à peine 70 000 au début des années 1960. Ces fluctuations nuisaient à la planification des besoins du marché du travail et imposaient de nouvelles contraintes pour ce qui est du logement, des écoles et d'autres services communautaires.

La Loi de 1976, au contraire, lie le mouvement d'immigration aux besoins du marché du travail et à la répartition géographique de la population. Aux termes de l'article 7, le Ministre est donc tenu d'indiquer chaque année, après avoir consulté les provinces et toute autre institution ou organisation qu'il juge appropriée, le nombre d'immigrants que le Canada compte admettre au cours d'une période donnée. Ce nombre, qui fait fonction de niveau global et non de quota par pays, sera assez flexible pour s'adapter périodiquement à des situations changeantes telles que la hausse du taux du chômage ou les nouvelles tendances quant à la répartition démographique.

L'article 109 oblige le gouvernement fédéral à consulter les provinces pour ce qui concerne la répartition et l'établissement des immigrants dans chaque région du pays, et favorise la conclusion d'ententes fédérales- provinciales à l'égard d'autres aspects de la politique et des programmes d'immigration.

Ceux qui peuvent immigrer au Canada

Catégorie de la famille

Tout citoyen canadien ou résident permanent d'au moins 18 ans peut parrainer: son conjoint et ses enfants non mariés de moins de 21 ans l'accompagnant; ses enfants non mariés de moins de 21 ans; ses père et mère ou grands-parents de 60 ans ou plus et toutes personnes à charge les accompagnant; ses père et mère ou grands-parents de moins de 60 ans, veufs ou incapables de travailler et les personnes à charge les accompagnant; ses frères, soeurs, neveux, nièces ou petits-enfants de moins de 18 ans orphelins et non mariés; son (sa) fiancé(e) et les enfants non mariés de moins de 21 ans l'accompagnant.

Peut également présenter une demande: tout enfant de moins de 13 ans orphelin, abandonné ou qui a été confié à un bureau de protection de l'enfance et que le répondant compte adopter; ou un parent, indépendamment de son âge ou lien de parenté avec le répondant, y compris toute personne à charge accompagnant ce parent, si le répondant n'a pas de proche parent vivant au Canada et d'autre parent pouvant être parrainé.

Les requérants appartenant à la catégorie de la famille ne seront pas appréciés d'après la formule des points, mais devront satisfaire aux exigences de base concernant la santé et les moeurs. En outre, avant qu'un visa d'immigrant ne puisse être délivré, le répondant au Canada doit s'engager par écrit à prendre des dispositions concernant le logement et les besoins du requérant et des personnes à charge l'accompagnant, pour une période maximale de dix ans.

Réfugiés au sens de la Convention

Cette expression vise toute personne qui, du fait de sa race, religion, nationalité, appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de cette crainte, ne veut y retourner.

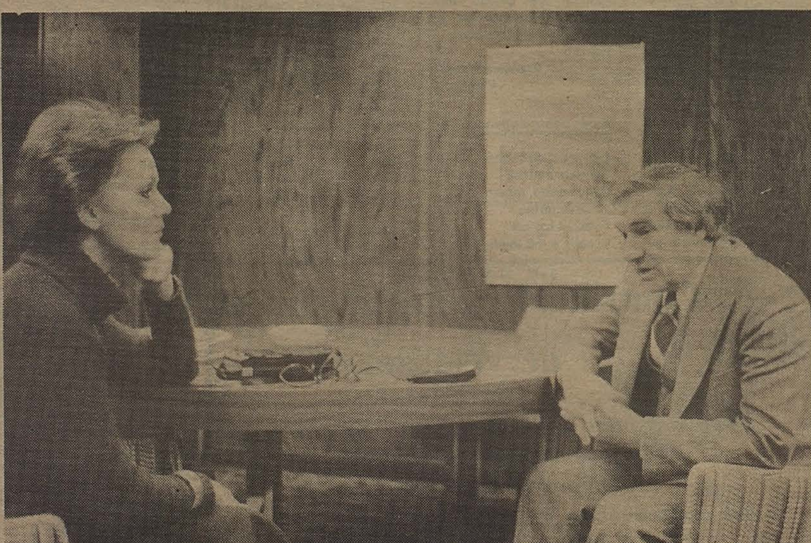
Aux termes des articles 45 à 47 et 55 de la Loi, ces réfugiés qui se trouvent légalement au Canada ne peuvent en être expulsés, à moins qu'ils ne constituent une menace pour la sécurité nationale ou l'ordre public. Quant à ceux qui cherchent à se réétablir au Canada, ils sont appréciés d'après les mêmes facteurs appliqués pour sélectionner les requérants indépendants, mais n'obtiennent pas de points: on utilise le système d'appréciation pour évaluer plutôt leur attitude générale à s'adapter avec succès à la vie canadienne. Quant aux organisations non gouvernementales offrant de les aider à venir au Canada ou à s'y établir, elles doivent promettre de les nourrir et loger pendant un an.

L'article 6 de la Loi fait état de l'attitude traditionnellement humanitaire du Canada en autorisant l'admission de personnes déplacées ou persécutées non considérées comme étant des "refugiés au sens de la Convention", en vertu de critères souples en temps de crise: ce fut le cas de groupes tels que des Asiatiques d'Ouganda, des Libanais et des personnes touchées par la guerre à Chypre.

Immigrants indépendants et autres

Il s'agit des parents aidés (frères et soeurs, parents et grands-parents, enfants et petits-enfants, oncles et tantes, neveux et nièces de résidents canadiens, et de toutes les personnes à charge les accompagnant); des retraités âgés d'au moins 55 ans et n'ayant pas l'intention de travailler au Canada; des entrepreneurs ayant l'intention d'exploiter au Canada une entreprise qui emploiera plus de cinq citoyens canadiens ou résidents permanents, et étant en mesure de faire l'acquisition du contrôle de cette

(suite à la page suivante)



Des journalistes français et belges, ou d'autres pays francophones, viennent régulièrement constater sur place le processus d'adaptation et d'établissement des immigrants, le plus souvent à l'invitation d'Emploi et Immigration Canada. Le ministre, l'honorable Bud Cullen, accorde à l'occasion quelques minutes d'entretien au visiteur. On le voit ci-dessus en compagnie du journaliste Danièle Mazingarbe, chef de la rédaction parisienne du grand hebdomadaire franco-belge FEMMES D'AUJOURD'HUI (Photo CEIC)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Immigration Canada

(suite de la page précédente)

entreprise; des travailleurs autonomes comptant exploiter une entreprise qui emploiera au plus cinq résidents canadiens, ou pouvant contribuer à la vie culturelle et artistique du Canada; et les autres immigrants indépendants qui présentent une demande de leur propre chef.

Les immigrants appartenant à cette catégorie (sauf les retraités) sont appréciés en fonction des critères de sélection énoncés dans la formule des points.

La formule des points

La formule des points comprend dix facteurs et critères et attribue à chacun d'eux un nombre maximum de points, les facteurs liés à l'emploi (formation pratique, expérience et aptitudes) représentant presque la moitié du nombre total de points d'appréciation pouvant être attribués.

Les requérants indépendants n'ont pas tous besoin de répondre aux dix critères de sélection, car ils ne sont appréciés que d'après les facteurs effectivement liés à leur aptitude à s'établir avec succès au Canada: par exemple, les entrepreneurs offrant des débouchés aux Canadiens ne sont pas appréciés d'après la demande dans la profession ou l'emploi réservé; les immigrants comptant devenir des travailleurs autonomes ne sont pas tenus d'obtenir un emploi réservé; les parents aidés ne sont pas cotés d'après l'emploi réservé, l'endroit ou la langue, car des parents au Canada ont signé l'engagement de subvenir à leurs besoins pendant une période de cinq ans.

Chaque immigrant sélectionné d'après la formule des points doit obtenir un nombre minimum de points d'appréciation: les entrepreneurs, au moins 25; les parents aidés, de 20 à 35; les autres requérants, au moins 50 sur une possibilité de 100. De plus, ils doivent répondre à certaines exigences fondamentales au chapitre de l'expérience professionnelle et de la demande dans la profession.

Mesures légales touchant les visiteurs

Etudiants étrangers, travailleurs temporaires, touristes, hommes d'affaires et autres personnes visitant le Canada pour des raisons légitimes y sont les bienvenus, mais certains d'entre eux doivent posséder un visa pour séjourner dans notre pays. En outre, la plupart des visiteurs y séjournant à titre d'étudiants ou de travailleurs temporaires doivent posséder à la fois une autorisation spéciale et un visa.

Il incombe donc aux visiteurs de se renseigner auprès d'un bureau du gouvernement canadien à l'étranger car, dans la plupart des cas, les personnes ayant besoin d'un visa ou d'une autorisation doivent l'obtenir d'un agent du gouvernement canadien avant de venir au Canada.

Une fois admis au Canada, les visiteurs ne peuvent habituellement pas faire changer leur statut: par exemple, un touriste ne peut exercer un emploi ni devenir un étudiant ou un résident permanent; un travailleur temporaire ne peut changer d'emploi et un étudiant étranger ne peut changer d'école ou de cours sans avoir demandé une autorisation à cet égard.

Tous les visiteurs qui séjournent au Canada après l'expiration de la durée de validité de leur séjour enfreignent la Loi et sont passibles de renvoi.

Formalités au point d'entrée

Entrevues et examens

Toutes les personnes cherchant à entrer au Canada, qu'il s'agisse de visiteurs, d'immigrants ou de résidents de retour, sont interrogés par un agent d'immigration au point d'entrée. Dans le cas des immigrants sollicitant le statut de résident permanent ou de visiteur ayant l'intention d'étudier ou de travailler temporairement au Canada, une entrevue plus poussée et un examen médical peuvent être exigés avant que l'admission ne leur soit accordée.

Quand l'examinateur doute qu'un visiteur respectera les conditions mises à l'admission, il peut toujours accorder une autorisation de séjour si ledit visiteur ou une personne agissant en son nom dépose un montant d'argent ou tout autre gage pour garantir le respect des conditions. Le dépôt sera remis dès que toutes les conditions mises à l'autorisation de séjour auront été remplies.

Personnes non admissibles

Ne seront pas admises au Canada les personnes qui constituent une menace pour la santé, la sûreté et l'ordre publics, ou la sécurité nationale; ni celles qui ne satisfont pas aux critères de sélection et à d'autres exigences, notamment celles d'avoir des moyens évidents de subvenir à leurs besoins et de posséder des documents de voyage valides. La Loi prévoit aussi l'exclusion ou le renvoi des personnes mêlées au crime organisé, ainsi que des terroristes et des pirates de l'air éventuels.

Contrôle de l'immigration illégale

Afin de dissuader des personnes de venir au Canada à titre de visiteurs mais en fait pour y résider et travailler sans autorisation, la Loi exige que la plupart des visiteurs désirant travailler ou étudier au Canada obtiennent l'autorisation voulue d'un agent des visas à l'étranger avant de solliciter l'admission. En outre, sauf quelques très rares exceptions, les visiteurs qui se trouvent déjà au Canada ne peuvent solliciter un emploi ni s'inscrire à un établissement d'enseignement. Tout visiteur qui ne se conforme pas à cette directive peut être requis de quitter le Canada.

Par ailleurs, un employeur canadien qui embauche sciemment une personne non autorisée à travailler au Canada commet une infraction. Dans ce sens, la formule du numéro d'assurance sociale du Canada (commençant par le chiffre 9) facilite l'identification des personnes qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents, et indique aux employeurs que ces personnes doivent posséder un permis de travail pour travailler au Canada.

Ceux qui peuvent être requis de quitter le Canada

Tout travailleur temporaire, étudiant étranger, autre visiteur ou résident permanent qui ne respecte pas les conditions mises à l'obtention d'un visa ou d'un permis ou qui enfreint la Loi et le Règlement sur l'immigration ou toute autre loi canadienne peut être requis de quitter le Canada.

Expulsion et solutions de rechange

La Loi prévoit deux solutions de rechange moins strictes que l'ordonnance d'expulsion: l'ordonnance d'exclusion et l'avis d'interdiction de séjour.

Ainsi, au lieu d'expulser à la frontière une personne qui a commis une infraction mineure, par exemple produire des pièces d'identité inappropriées ou incomplètes, l'agent d'immigration peut autoriser l'intéressé à quitter le Canada de son propre chef ou demander la délivrance d'une ordonnance d'exclusion lui interdisant l'admission pour une période d'un an.

Par ailleurs, on peut délivrer un avis d'interdiction de séjour plutôt qu'une ordonnance d'expulsion, si un visiteur se trouvant déjà au Canada a commis une infraction mineure à la Loi sur l'immigration. Une fois que la personne concernée aura rempli les conditions mises à l'avis d'interdiction de séjour, ce dernier n'a aucun autre effet et l'intéressé peut solliciter n'importe quand une nouvelle autorisation de séjour.

L'expulsion ou interdiction à vie de revenir au Canada (à moins qu'elle ne soit levée par le Ministre) vise uniquement ceux qui ont commis une infraction grave à la Loi sur l'immigration ou à d'autres lois canadiennes.

Perte du statut de résident permanent

Les résidents permanents (personnes qui ont obtenu le droit d'établissement, mais ne sont pas devenues citoyens canadiens) ont toujours le droit de rentrer et de demeurer au Canada après s'en être absentés de façon temporaire. Ils peuvent cependant perdre ce droit s'ils commettent des infractions pouvant entraîner l'expulsion aux termes de la Loi sur l'immigration, ou s'ils renoncent à considérer le Canada comme lieu de leur résidence permanente.

Les résidents permanents qui se trouvent à l'étranger plus de 183 jours au cours d'une période de douze mois sont réputés avoir renoncé à considérer le Canada comme lieu de résidence permanente, sauf s'ils établissent le contraire à la satisfaction d'un agent d'immigration. Il leur

(suite à la page suivante)

Une centaine de Centres d'Immigration du Canada, répartis dans chacune des dix provinces, sont au service du public partout au pays, comme l'illustre la photo ci-dessus. Emploi et Immigration Canada a des bureaux également dans une soixantaine de pays à travers le monde. (Photo CEIC)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Immigration Canada

(suite de la page précédente)

est donc recommandé, s'ils comptent voyager, étudier ou se déplacer par affaires à l'extérieur du Canada pour des périodes prolongées, de solliciter un permis de retour pour résident permanent. Ce permis n'est pas obligatoire, mais présenté à la frontière il est accepté, faute de preuves du contraire, comme preuve que le titulaire n'avait pas l'intention de renoncer à la résidence permanente au Canada.

Enquêtes et appels

Rôle des arbitres

Toute personne qui se voit refuser l'autorisation de séjour au Canada, ou qui est requise d'en repartir, a le droit d'être entendue à une enquête d'immigration présidée par un arbitre, agent qui a reçu une formation spéciale concernant l'immigration et les éléments connexes des droits civil et pénal et qui est embauché pour tenir des auditions en matière d'immigration.

Après un examen attentif des preuves fournies par l'agent compétent chargé de présenter le cas et par la personne intéressée, l'arbitre rend une décision objective conformément aux dispositions de la Loi et du Règlement sur l'immigration: si la décision est favorable, la personne faisant l'objet d'une enquête sera autorisée à entrer ou à demeurer au Canada; si la décision est défavorable, l'arbitre délivrera une ordonnance d'expulsion, un avis d'interdiction de séjour ou une ordonnance d'expulsion. Dans certains cas, la personne concernée peut en appeler de la décision de l'arbitre devant la Commission d'appel de l'immigration.

Commission d'appel de l'immigration

L'article 59 de la Loi protège l'autonomie et les pouvoirs de la Commission d'appel composée de 7 à 18 membres nommés par le gouverneur en conseil, et chargés d'entendre et de juger tous les appels en matière d'immigration.

Aux termes de l'article 72, tout titulaire d'un visa valide d'immigrant ou de visiteur qui sollicite l'admission au Canada peut en appeler d'une ordonnance de renvoi délivrée à un point d'entrée. Les réfugiés au sens de la Convention et les résidents permanents ont également le droit d'en appeler d'une ordonnance d'exclusion ou d'expulsion.

L'article 79 autorise les citoyens canadiens à contester le refus d'admettre des parents de la catégorie de la famille qu'ils avaient parrainés.

En vertu de l'article 70, les personnes auxquelles le Ministre n'a pas reconnu le statut de réfugié peuvent demander que la Commission réexamine leur revendication, sans que cela les empêche pour autant d'en appeler d'une ordonnance de renvoi.

Dispositions en matière de sécurité

L'ampleur croissante du terrorisme et du crime organisé à l'échelle internationale constituant une nouvelle et grave menace pour la sécurité du Canada, les articles 39 à 42 de la Loi prévoient des dispositions autorisant l'exclusion ou le renvoi des personnes qui menacent l'ordre public et la sécurité nationale.

Si le Ministre de l'immigration et le Solliciteur général détiennent au sujet de visiteurs ou d'immigrants éventuels des renseignements où il est question de subversion, d'activités criminelles ou d'actes de terrorisme, et si ces renseignements ne peuvent être divulgués lors d'une enquête du fait qu'ils pourraient nuire à la sécurité nationale ou aux sources de renseignements, ils pourraient remettre à cet égard une attestation qui, une fois vérifiée par un arbitre, constitue une preuve suffisante pour délivrer une ordonnance de renvoi. La Loi exige que tout recours à une attestation du Ministre soit signalée au Parlement.

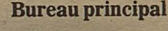
Les dispositions en matière de sécurité concernant les résidents permanents renferment des garanties spéciales. Si le Ministre et le Solliciteur général sont convaincus que les renseignements confidentiels qu'ils possèdent ne peuvent être divulgués et que ces renseignements rendent un résident permanent passible de renvoi pour des motifs de subversion, d'activités criminelles ou terroristes graves, ils peuvent en saisir le Conseil consultatif spécial composé de trois membres dont un juge à la retraite de la Cour supérieure. Le Conseil précité étudie les renseignements, donne à la personne concernée la possibilité d'être entendue et recommande au Cabinet s'il y a lieu ou non d'expulser l'intéressé. Ces démarches ne doivent être prises contre un résident permanent que dans les cas les plus graves.

Maintien de l'ordre public

L'article 95 de la Loi donne une liste d'infractions spéciales qui sont punissables, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement ou des deux à la fois: par exemple, entrer au Canada à un endroit autre qu'à un point d'entrée sans se présenter à un agent d'immigration, ou obtenir l'admission au moyen d'un passeport, d'un visa ou de tout autre document obtenu de façon irrégulière; enfreindre les conditions mises à l'autorisation de séjour ou faire sciemment une déclaration fausse ou erronée à un examen ou à une enquête d'immigration; ou embaucher en toute connaissance de cause une personne qui n'est ni citoyen canadien ni résident permanent et, par le fait même, non autorisée à travailler au Canada.

Les personnes qui attendent la tenue d'un examen, d'une enquête ou l'exécution d'une ordonnance de renvoi et qui, selon le Sous-ministre ou un agent d'immigration supérieur, constituent une menace pour le public ou qui ne se présentent pas, peuvent être arrêtées ou détenues en attendant la tenue d'une enquête d'immigration.

Pour autres renseignements, prière d'adresser votre demande au(x):


Bureau principal

Emploi et Immigration Canada
Affaires publiques
Renseignements et distribution
305, rue Rideau (Pièce 520-A)
Ottawa (Ontario)
K1A 0J9


Dix bureaux régionaux


REGION DE TERRE-NEUVE

Emploi et Immigration Canada
Edifice McMurdo
210, rue Water
St. John's (T.-N.)
A1C 5N8


REGION DE LA NOUVELLE-ECOSSE

Emploi et Immigration Canada
Edifice Banque Royale
5161, rue George
Halifax (N.-E.)
B3J 2E4


REGION DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Emploi et Immigration Canada
199, rue Grafton
Charlottetown (I.P.E.)
C1A 8K1


REGION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Emploi et Immigration Canada
565, rue Prospect
Fredericton (N.-B.)
E3B 5V6


REGION DU QUEBEC

Emploi et Immigration Canada
1441, rue St-Urbain (9e étage)
Montréal (Québec)
H2X 2M8


REGION DE L'ONTARIO

Emploi et Immigration Canada
Canada Square
4900, rue Yonge (Suite 700)
Willowdale (Ontario)
M2N 6A8


REGION DU MANITOBA

Emploi et Immigration Canada
Edifice Grain Exchange (Pièce 190)
167, avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0T6


REGION DE LA SASKATCHEWAN

Emploi et Immigration Canada
Edifice Financial (Pièce 800)
2101, rue Scarth
Regina (Saskastchewan)
S4P 2H9


REGION DE L'ALBERTA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Emploi et Immigration Canada
Edifice Batoni-Bowlau
9925, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8


REGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU TERRITOIRE DU YUKON

Emploi et Immigration Canada
Centre Royal
1055 ouest, rue Georgia
Vancouver (C.-B.)
V6E 2P8

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

LE SPORT

Ligue de Quilles Fleur de Lys

Classement après le 26 novembre:

Club Alouette	30½
Les Malfaisants	29½
Les Malchanceux	27½
Les Criards	25½
Les Golden Razors	24½
Les Hirondelles	23
Les Joyeux	22½
Les Braves	22
Les Venitiens	21½
Les Kings	21½
Les Rite Ways	20
Les Vestapools	20
Les Merles	19
Le Centre Canadien-Français	18½
Double R R	18
Jassu's Place	17
Canpol	16
Paul Lanoue Assurance	16
Hollander	15½
National Trust	15
Les Splits	15
Les 5 étoiles	15
R. Ethier Paving Ltée	15
La Caisse Populaire	14

Plus haut triple:

HOMMES

Yves Lacasse 585
Germain Roy 573
Ghislain Authier 565

FEMMES

Jeannine Girard 554
Hugette Haskett 539
Jacline Denis 515

EQUIPES

Les Malchanceux 2321
Les Malfaisants 2263
Club Alouette 2246

Plus haut simple:

HOMMES

Rock Paulin 238
Ghislain Authier 228
Réjean Morin 223

FEMMES

Jeannine Girard 206
Allison Fitzgerald 201
Hugette Haskett 199

EQUIPES

Les Malchanceux 836
Les Kings 818
Les Malfaisants 810

Plus haute moyenne:

HOMMES

Gaby Hamelin 167
Germain Roy 166
Yves Lacasse 164

FEMMES

Jeannine Girard 155
Jacline Denis 151
Hugette Haskett 148

Les parties se tiennent à tout les dimanches, à 1h30 au Crescent Lanes.

Ligue de Hockey de l'A.F.S.W.E.

Résultats du 25 nov.:

Les Alouettes 11 - Girard Excavating 6.
Centre Canadien-Français 13 - Les Castors 5.

Résultats du 2 déc.:

Les Alouettes 20 - Les Castors 7.
Centre Canadien-Français 10 - Girard Excavating 4.

Classement après le 2 déc.:

Les Alouettes	10
Centre Canadien-Français	10
Girard Excavating	4
Les Castors	4

Prochaines parties:

9 déc., 20h00: Girard Excv. vs Les Castors
9 déc., 21h30: Les Alouettes vs Centre Fran.
16 déc., 20h00: Centre Fran. vs Les Castors
16 déc., 21h30: Les Alouettes vs Girard Excv.

Coup d'oeil sportif

par Gilles Bourassa

L'ailier droit des Maples Leafs de Toronto, Lanny McDonald, connaît un de ses meilleurs débuts de saison en six ans dans la Ligue Nationale de hockey en marquant 10 buts et récoltant 10 passes en 16 matches. Cette performance lui vaut de partager le quatrième rang du classement des marqueurs du circuit Ziegler avec plusieurs autres joueurs. L'an dernier, après 16 matches, il avait marqué cinq buts et récolté six passes. McDonald aimerait battre le record de club que détient encore Frank Mahovlich depuis 1961 avec 48 buts en une saison.



LANNY McDONALD

Ca bourdonne à l'A.F.S.W.E.

Décidément, les dirigeants de l'Association Francophone des Sports de Windsor-Essex, ne se reposent pas sur leurs lauriers. Si l'an dernier a été un franc succès pour l'Association, il est déjà évident à considérer ses activités courantes, que l'année en cours le sera davantage.

M. René Godin, président de l'Association, a indiqué au Rempart que plus d'une cinquantaine de jeunes participent maintenant à la division enfants de la ligue de ballon-balai. D'autre part, la ligue de quilles compte maintenant douze équipes de six membres chacune. On sait que l'Association dirige en plus une ligue de hockey et deux autres divisions, hommes et femmes, dans sa ligue de ballon-balai.

l'Association a tenu sa première soirée récréative récemment. Elle a été représentée par une délégation de sept membres, soit MM. René Godin, Paul Poirier, Roger Chiasson, Gilles Chiasson ainsi que Mmes Carmel Godin, Lise Roy et Anolda Godin au récent congrès provincial de la Fédération des Clubs Sociaux tenu à Kitchener. Au tournoi régional de quilles de la Fédération qui doit avoir lieu à Leamington samedi le 9, l'Association envoit onze équipes.

Toujours selon M. Godin, le niveau d'activité ne diminuera pas, puisqu'on prévoit, après les Fêtes, entre autres, trois tournois, soit un de hockey, un de quilles et un autre de ballon-balai, chacun suivi d'une soirée récréative.

Témoignage de l'A.F.S.W.E. à Mme Solange Ward



Les dirigeants de l'Association Francophone des Sports de Windsor-Essex ont remis une plaque commémorative à Mme Solange Ward au cours de leur dernière soirée récréative au Centre Canadien-Français pour exprimer leur appréciation du travail qu'elle a accompli au sein de l'Association au cours de l'an dernier. En 1977-78, Mme Ward était secrétaire de l'Association, présidente de la ligue de quilles et membre du comité de la ligue de ballon-balai. Elle occupe encore les deux premières de ces fonctions cette année. On la voit recevant la plaque, entouré, de gauche à droite, de MM. François Gaudet, Paul Poirier et Rémi Laforest.

Ligue de Ballon-Balai de l'A.F.S.W.E.

DIVISION FEMMES:

Résultats:

19 nov. - Caisse Populaire 7 - Thompson Sports 0
Club Alouette 2 - Ligue française 0
26 nov. - Club Alouette 2 - Caisse Populaire 1
Ligue française 2 - Thompson Sports 1

Classement après le 26 novembre [5 parties]

	Points
Caisse Populaire	8
Club Alouette	7
Ligue française	-3
Thompson Sports	2

Meilleurs compteurs

	Buts	Passes	Total
Carolyn Lawrence	5	2	7
Barbara Guilbault	5	1	6
Sylvia Leclair	3	1	4
Diane Léonard	3	1	4
Diane Yelle	2	1	3

Prochaines parties:

10 déc., 5h30: Club Alouette et Ligue française
10 déc., 7h30: Thompson Sports et Caisse populaire
17 déc., 6h30: Caisse populaire et Club Alouette
17 déc., 8h30: Ligue française et Thompson Sports

DIVISION HOMMES

Résultats:

19 nov. - E. M. Leclair 1 - Masseau Transport Réfrigération 0
19 nov. - Club Alouette 2 - Village Inn 1
26 nov. - E. M. Leclair 1 - Village Inn 0
26 nov. - Masseau Transport Réfrigération 1 - Club Alouette 0

Classement après le 26 novembre [5 parties]

	Points
E. M. Leclair	8
Club Alouette	7
Masseau Transport Réfrigération	5
Village Inn	0

Meilleurs compteurs:

	Buts	Passes	Total
Marc Godin	3	1	4
François Gaudet	1	3	4
Lucien Paré	3	0	3
Réjean Langlois	1	2	3
Michel Yelle	1	1	2

Prochaines parties:

10 déc., 6h30: Club Alouette et Village Inn
10 déc., 8h30: E. M. Leclair et Masseau Transport Réfrigération
17 déc., 5h30: Masseau Transport Réfrigération et Club Alouette
17 déc., 7h30: Village Inn et E. M. Leclair

DIVISION ENFANTS

Résultats des deux premières séries de joutes du nouvel horaire:

18 nov. - Royal Arcanum 6 - E. M. Leclair Construction 1
18 nov. - Reids Trophy Centre 6 - Colbro Equipment 1
25 nov. - Royal Arcanum 2 - Colbro Equipment 0
25 nov. - E. M. Leclair Construction 5 - Reids Trophy Centre 3

Calendrier des Evénements

5 décembre: Assemblée du bureau de direction du Centre Culturel Tournesol à 8 hres.

7 décembre: Le Centre Culturel Tournesol reçoit M. Jean Malavoy, représentant du Bureau Franco-Ontarien du Conseil des Arts de l'Ontario afin de faire connaître aux dirigeants de la population francophone du Sud-Ouest les différents services et programmes de subventions qui sont offerts par son organisme.
Endroit: Centre Canadien-Français
Heure: 8h00

10 décembre: Fête de Noël des enfants organisée par la F.F.C.F. conjointement avec la paroisse St-Jérôme.
Endroit: Sous-sol de l'église St-Jérôme
Heure: 13h30

11 décembre: Soirée de Noël de la F.F.C.F. de St-Joachim. Les membres seulement. Il y aura échange de cadeaux, chants de Noël, goûter et jeux.

11 décembre: Elections du C.C.L.F. de Windsor. (Voir annonce à la page 3).

13 décembre: Elections du C.C.L.F. d'Essex. (Voir annonce à la page 4).

16 décembre: Souper de Noël du Club Richelieu et des Caisses Populaires
Endroit: Centre Canadien-Français
Billets: $9.00

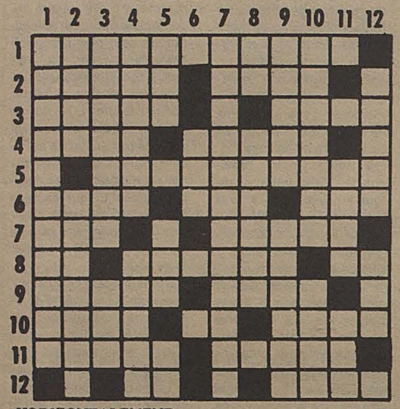
16 et 17 décembre: Vente de pâtisserie par l'A.P.I. de l'école St-Edmond, au sous-sol de l'église Immaculée Conception après les messes du samedi soir et du dimanche matin. Tirage d'un beau gâteau de Noël, à .25 du billet, vendus sur place seulement. Tirage après la dernière messe.

2 février: Théâtre Populaire du Québec à la Faculté d'Education. Soirée organisée par le Centre Culturel Tournesol.

Coin du jeu

MOTS CROISES

PROBLEME 3516



HORIZONTALEMENT

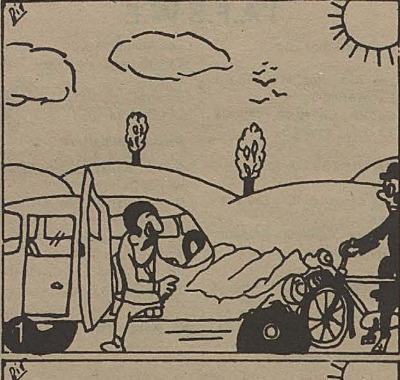
1–Amasser de l'argent.
2–Oiseau. – Choisis.
3–Martyrisé en Afrique. – Fils de Rébecca.
4–Ville de Russie. – Vorace, goulu.
5–Dérèglements de moeurs.
6–Terre argileuse. – Choix. – Pron. pers.
7–Fille aînée de Laban. – Fille de Necker.
8–Pron. indéf. – Délayées. – Conj.
9–Détériorer. – Orifice d'un conduit.
10–Oiseau échassier. – Petit cube. – Fleur.
11–Ch.-1. de c. (Mayenne). – Dira qu'une chose est fausse.
12–Petit ruisseau. – Soigné.

VERTICALEMENT

1–Partie de la physique relative à la chaleur.
2–Préfixe. – Sulfure rouge naturel de mercure.
3–Bâtira. – Pièce de bois qui soutient un tonneau.
4–Nom vulgaire d'une base de maison. – Blesser.
5–Sorte d'étau. – Débit de boisson. – Reçu.
6–Adresse.
7–Ruine, chute totale.
8–Lui. – Copiée.
9–Pays. – Petite plante européenne à odeur nauséeuse.
10–Petite planche utilisée comme ardoise. – Grosse moulure. – Saint en espagnol.
11–Fer ou acier en feuille. –
12–Pareillement. – Assassiné.

Solution: page 11

JOUEZ AVEC NOUS





Trouvez les 7 erreurs. solution à la page 12

MOTS CACHES

8 lettres cachées

E	H	C	A	T	S	I	P	E	R	F	I	D	I	E
T	R	I	C	H	E	R	R	E	R	I	T	E	R	V
A	N	T	I	D	A	T	E	T	T	E	S	I	N	A
L	R	E	I	T	F	I	L	I	D	R	A	D	D	N
O	N	R	I	C	H	E	U	E	U	N	E	D	O	O
N	A	T	I	O	N	S	D	U	N	N	I	L	B	U
O	C	E	T	O	H	U	E	O	T	T	L	A	S	I
I	I	N	I	K	I	B	I	U	I	I	E	N	C	S
T	I	R	E	R	T	T	R	O	E	T	S	G	U	S
C	O	T	E	A	U	E	N	T	R	R	T	A	R	E
A	V	E	U	L	I	N	U	E	E	U	A	G	C	M
R	C	L	O	E	E	O	L	S	I	O	N	E	I	E
T	E	V	E	R	B	A	L	I	S	A	T	I	O	N
E	E	C	A	L	P	M	E	R	E	Y	O	T	U	T
R	E	N	N	O	I	T	S	E	G	N	O	C	E	D

Anisette
antidate
additionner
aveuli
Brevet
bouteillon
bikini
Coteau
citer
Décongestionner
dard
déduire
dénué
denture
Evanouissement
étalon

Fier
Gésier
Hote
Liftier
langage
lestant
lenoir
Nation
Obscurci
opale
Perfidie
pistache
prélude

Révolutionnaire
rétraction
remplacé
retire
riche
Taule
Tricher
tirer
tutoyé
Verbalisation
Yaourt

REPONSE: INSUCCES

PALMARES

1 - La vie est belle
J. Spinetti

2 - Aimer d'amour
Boule Noire

ciné - télévision - radio - ciné - télévision - radio -



SAM. 9 déc.

8h00 Cours Scolaire en Ontario
9h00 Candy
9h30 Karino
10h00 L'Odyssée de Scott Hunter
10h30 Les Héros du Samedi
11h30 Téléjeans
12h00 La Semaine Parlementaire à Ottawa
13h00 Football Américain
15h00 A Communiquer
16h00 La Course Autour du Monde
17h00 Bagatelle
18h00 Hebdo-Samedi
19h00 Cosmos 1999: L'enfant d'Alpha
20h00 La soirée du Hockey
22h30 Le Téléjournal
22h45 Nouvelles du Sport
23h00 Les Affaires de l'Etat
23h10 Cinéma. La bataille de Moscou: La bataille de Moscou au cours de la seconde guerre mondiale. La rentrée des troupes allemandes en U.R.S.S., la résistance russe.
1h10 Ciné-Nuit. Considérons l'affaire comme terminée. Policier. Un homme est témoin du meurtre d'une prostituée. Il réussit à échapper à l'assassin qui l'a vu, mais il hésite à déclarer l'affaire à la police. Le meurtrier, professeur dans un lycée, se présente comme témoin au commissariat de police et dénonce le témoin comme le coupable.

DIM. 10 déc.

8h30 Passe-Partout
9h00 Poly en Tunisie
9h30 Les Floump
9h45 Une Fleur m'a Dit
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 C'était Hier
12h00 La Semaine Verte
13h00 Football Américain
15h30 A Communiquer
16h00 Initiation à la Musique
16h30 Aux Frontières du Connu. Reprise demain à 23h20
17h00 Second Regard
18h00 Hebdo-Dimanche
19h00 A Cause de mon Oncle
19h30 Les Beaux Dimanches. Les Arrivants...habitants d'un nouveau monde
21h30 Tel Quel
22h30 Le Téléjournal
22h45 Sport-Dimanche
23h00 Politique Provinciale
23h10 Ciné-Club. Pousse-pousse. Comédie

LUNDI 11 déc.

9h00 En Mouvement
9h15 Les Oraliens
9h30 Passe-Partout
10h00 Une Fenêtre dans ma tête
10h15 Virginie
10h30 Cours Scolaires en Ontario
11h30 Harold Lloyd
12h00 Vers l'Aventure
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 D'Amour et d'Eau Fraîche
15h30 Au Jardin de Pierrot
15h45 Les Chiboukis
16h00 Bobino
16h30 Le Gutenberg
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir National
18h30 L'Actuel
19h00 Les Cirques du Monde
20h00 Terre Humaine
20h30 Papa, cher Papa
21h00 Télé-Sélection. l'Histérique. Drame britannique. Une jeune Américaine est attaqué par un maniaque. Elle survit mais demeure traumatisée
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal et Sports en Ontario
23h20 Les Dossiers: Espanola
23h50 Les Brigades du Tigre. Drame policier. Le Crime du sultan.

MARDI 12 déc.

9h00 En Mouvement
9h15 Les 100 Tours de Centour
9h30 Passe-Partout
10h00 Animagerie
10h15 Minute Moumoute!
10h30 Cours Scolaires en Ontario
11h30 Le Monde en Liberté
12h00 Lassie
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. Comte de Monte Cristo 1ere époque. Avec Pierre Richard Wilm, Lise Delamare, Marcel Herraud. Tiré du roman d'Alexandre Dumas. L'histoire des malheurs et de la vengeance d'Edmond Dantès.
16h00 Bobino
16h30 Les Egrégores
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 CE Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Le Monde de Disney
20h00 Grand-Papa
20h30 Jamais Deux sans Toi
21h00 Télémag
22h00 Vivre sa Vie
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal et Sports en Ontario
23h20 Villages et Visages: Bonfield
23h50 Propos et Confidences
24h20 Cinéma. Les Etrangers. Drame. Un gangster fuit la police dans le désert du Nevada et cache dans une mine abandonnée le produit de son vol. Epuisé, il est recueilli par un homme qui vit dans une cabane isolée avec sa femme, sous la protection de la police, pour échapper à la vengeance de criminels.

MERC. 13 déc.

9h00 En Mouvement
9h15 L'Evangile en Papier
9h30 Passe-Partout
10h00 Tam Tam
10h15 You Hou
10h30 Cours Scolaires en Ontario
11h30 Les Exclus
12h00 Les Chevaux du Soleil
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Le Temps de Vivre
16h00 Bobino
16h30 Le Grenier
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Documents
19h30 La Petite Patrie
20h00 Race de Monde
20h30 La Brigade des Maléfices: Avec un brin d'humour et un penchant pour le fantasmagorique, ce Maigret "sorcier" règle bien des cas.
21h30 Scénario. La Peur du voyage. dramatique. L'histoire du divorce d'un couple, Robert et Lise, et ses conséquences tragiques sur leurs filles, Josée et Anne
22h00 Science-Réalité
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal et Sports en Ontario

JEUDI 14 déc.

9h00 En Mouvement
9h15 Les Oraliens
9h30 Passe-Partout
10h00 Animagerie
10h15 Minute Moumoute!
10h30 Cours Scolaires en Ontario
11h30 Le Son des Français d'Amérique
12h00 Démétan, la Petite Grenouille
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. Le Comte de Monte Cristo: 2e époque. Tiré du roman d'Alexandre Dumas. L'Histoire de malheurs et de la vengeance d'Edmond Dantès. (Suite)
16h00 Bobino
16h30 Sol et Gobelet
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Dossiers
19h30 Du Tac au Tac
20h00 Le Travail à la Chaîne
20h30 Les Grands Films. L'orphelin à la voix d'or. Un jeune orphelin se lie d'amitié avec le propriétaire d'une école d'équitation.
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal et Sports en Ontario
23h20 Jason King

VEN. 15 déc.

9h00 En Mouvement
9h15 Les 100 Tours de Centour
9h30 Passe-Partout
10h00 La Boîte à Lettres
10h15 Virginie
10h30 Cours Scolaires en Ontario
11h00 Grandeur Nature
11h30 Au Pays de l'Arc-en-Ciel
12h00 Prince Noir
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Les Ateliers
15h30 Fanfreluche
16h00 Bobino
16h30 Es-tu d'Accord?
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Loisirs
19h30 La Vie de Marianne
20h00 Vedettes en Direct
21h00 Sous le Signe du Lion
21h30 Consommateurs Plus
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal et Sports en Ontario
23h20 Cinéma. Un été avallon. Drame. Dans un village de l'Ardèche, les campeurs s'entassent au rythme de 55,000 par été. La tension monte entre les villageois et les vacanciers. Les campagnards protègent leur terre contre le pillage et la guerre éclate entre les deux groupes
1h10 Ciné-Nuit. Alphaville ou Une étrange aventure de Lemmy Caution. Science-fiction.

SAM. 16 déc.

8h00 Colargol
8h30 L'Atelier des Pissentlits
9h00 Candy
10h00 L'Odyssée de Scott Hunter
10h30 Les Héros du Samedi
11h30 Téléjeans
12h00 La Semaine Parlementaire à Ottawa
13h00 Football Américain
16h00 La Course Autour du Monde
17h00 Bagatelle
18h00 Hebdo-Samedi
19h00 Les Corsaires
19h30 Nanny
20h00 Cinéma: l'homme perdu. Drame policier.
22h30 Le Téléjournal
22h45 Nouvelles du Sport
23h00 Les Affaires de l'Etat
23h10 Cinéma: une cave. Drame policier.
1h15 Ciné-Nuit: En effeuillant la marguerite. Comédie française.

DIM. 17 déc.

9h00 Le Canada par Voie d'Eau
9h30 Les Floump
9h45 Une Fleur m'a Dit
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 La Semaine à l'Assemblée Nationale
12h00 La Semaine Verte
13h00 Football Américain
16h00 Initiation à la Musique
16h30 Aux Frontières du Connu
17h00 Second Regard
18h00 Hebdo-Dimanche
19h00 A Cause de mon Oncle
19h30 Les Beaux Dimanches. Faut voir ça.
20h30 Les Beaux Dimanches. Décembre.
22h00 Les Beaux Dimanches. Né à Venise en 1678: Antonio Vivaldi.
22h30 Le Téléjournal
22h45 Sport-Dimanche
23h00 Politique Provinciale en Ontario
23h10 Ciné-Magazine
23h55 D'Hier à Demain

LUNDI 18 déc.

9h00 En Mouvement
9h15 Les Oraliens
9h30 Passe-Partout
10h00 Une Fenêtre dans ma Tête
10h15 Virginie
10h30 L'Atelier des Pissenlits
11h00 En Bref
11h15 Enviroscope
11h30 Harold Lloyd
12h00 Vers l'Aventure
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 D'Amour et d'Eau Fraîche
15h30 Au Jardin de Pierrot
15h45 Les Chiboukis
16h00 Bobino
16h30 Le Gutenberg
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir National
18h30 L'Actuel
19h00 Les Cirques du Monde
20h00 Terre Humaine
20h30 Papa, Cher Papa
21h00 Télé-Sélection
Angoisses: Camouflage (The Crazy Kill).
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Ontarien
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Dossiers: Georgetown
23h50 Un Pays, un Goût, une Manière.
24h20 Les Brigades du Tigre. Drame policier.

MARDI 19 déc.

9h00 En Mouvement
9h15 Les 100 Tours de Centour
9h30 Passe-Partout
10h00 Animagerie
10h15 Minute Moumoute!
10h30 Sunrunners
10h50 Les Enfants d'Ailleurs
11h00 Fables de la Fontaine
11h15 Jongleries Mathématiques
11h30 Le Monde en Liberté
12h00 Lassie
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. Cendrillon aux Grands Pieds. (Cinderfella). Comédie.
16h00 Bobino
16h30 Les Ecrégores
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Le Monde de Disney
20h00 Grand-Papa
20h30 Jamais Deux Sans toi
21h00 Télémag
22h00 Vivre sa Vie
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal en Ontario
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Villages et Visages: Le Nord
23h50 Propos et Confidences
24h20 Cinéma. Une si jolie petite plage. Drame.

MERC. 20 déc.

9h00 En Mouvement
9h15 L'Evangile en Papier
9h30 Passe-Partout
10h00 Tam Tam
10h15 You Hou
10h30 L'Atelier des Pissentlits
11h00 En Bref
11h15 Enviroscope
11h30 Les Exclus
12h00 Les Chevaux du Soleil
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Le Temps de Vivre
16h00 Bobino
16h30 Le Grenier
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Dossiers
19h30 La Petite Patrie
20h00 Race de Monde
20h30 La Brigade des Maléfices
21h30 Scénario
La Peur du Voyage. Dramatique.
22h00 Science-Réalité
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal en Ontario
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Reflets d'un Pays
24h20 Cinéma. Parfum de femme. Comédie.

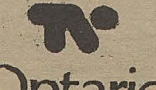
JEUDI 21 déc.

9h00 En Mouvement
9h15 Les Oraliens
9h30 Passe-Partout
10h00 Animagerie
10h15 Minute Moumoute!
10h30 Les Boucaniers d'Eau Douce
10h50 Le Monde Animal
11h00 Jongleries Mathématiques
11h15 Colargol
11h30 Le Son des Français d'Amérique
12h00 Démétan, la Petite Grenouille
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. Les envahisseurs attaquent (Kaiju Sosbingeki). Drame.
16h00 Bobino
16h30 Sol et Gobelet
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Dossiers
19h30 Du Tac au Tac
20h00 Le Travail à la Chaîne
20h30 Les Grands Films. Le Jouet. Comédie.
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Ontarien
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Jason King

PROBLEME 3516

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	H	E	S	A	U	R	I	S	E	R	■
2	H	E	R	O	N	■	E	L	U	S	■	A
3	E	M	I	L	E	■	N	■	E	S	A	U
4	R	I	G	A	■	A	Y	T	D	E	■	S
5	M	■	E	G	A	R	E	M	E	N	T	S
6	O	C	R	E	■	T	R	I	■	T	O	I
7	L	I	A	■	B	■	S	T	A	E	L	■
8	O	N	■	L	A	V	E	E	S	■	E	T
9	G	A	T	E	R	■	M	E	A	T	■	U
10	I	B	I	S	■	D	E	■	R	O	S	E
11	E	R	N	E	E	■	N	I	E	R	A	■
12	■	E	■	R	U	■	T	■	T	E	N	U

ciné - télévision - radio - ciné - télévision - radio -



Ontario
32 Windsor
59 Chatham

SAM.
9 déc.

11h30 Passe-Partout

12h00 En Pays de Connaissance: La Chine. Comme la plupart des Chinois de Montréal, M. Jung est natif de Kuan-Dong (Canton). Son fils Robert est le seul de la famille à être né au Canada. Découvrons avec eux certaines traditions et coutumes de leur pays d'origine.

12h30 Les Olympiens: Les Sports Equestres - Le Concours Complet. En compagnie d'Olivier Leroy et de Jean-Claude Fortier, nous observons les trois jours d'épreuves que comporte le concours complet, équivalent du pentathlon dans la compétition équestre.

13h00 Autonomie: Les Freins

13h15 Echec au Roi: Tchigorin VS Gunsberg

13h30 America: Le Tocsin dans la Nuit. D'un bidonville en Caroline du Sud, nous découvrons la pénible condition des esclaves à l'époque de la colonisation. Présentation du style de vie des familles riches concentrées à Natchez et des facteurs économiques qui ont conduit à la guerre civile.

DIM.
10 déc.

11h30 Autour de Moi: En un Mot

11h50 Pages d'Histoire Ontarienne: Osgoode Hall. Le 17 juillet 1791, John White, premier procureur général du Haut-Canada, et neuf confrères procèdent à la fondation de la Law Society. En 1812, l'association érige son siège social, Osgoode Hall.

12h00 Grandeur Nature: Cormier. Co-fondateur de l'Université de Moncton, le père Cormier nous trace un portrait réaliste de l'Acadie et nous offre une perception originale du fait français en Amérique du Nord.

12h30 En se Racontant l'Histoire d'Ici: Politiques d'Honoré Mercier. Mercier cherche à donner à la province de nouveaux pouvoirs face au gouvernement central.

13h30 Portraits de Peintres: Peintres Naïfs de la Yougoslavie

22h00 L'Aube des Hommes: Les Tombeaux des Géants. Cela fait 6000 ans que règne le mystère des grands dolmens, des menhirs et des cromlechs, ces pierres levées qui semblent avoir été érigées pour honorer des géants.

23h00 Introspec. La grève de l'INCO à Sudbury.

23h30 Dossier Afrique: Les Mourides, Musulmans d'Afrique Noire. Au XIXe siècle, les Mourides ont joué un rôle primordial dans le développement politique et économique du Sénégal. Afin de comprendre l'histoire du Sénégal, il importe de connaitre cette communauté assez particulière de musulmans.

LUNDI
11 déc.

9h00 Les 100 Tours de Centour: Le Retour de Quenouille

11h00 Les 100 Tours de Centour: Centour joue de la Grosse Caisse

11h15 Colargol: Nos Amis Arrivent

16h00 Les Apprentis Cuistots: Les Conserves

MARDI
12 déc.

9h00 Les 100 Tours de Centour: Coccinelle et Caméléon

11h00 Les Boucaniers d'Eau Douce: La Mer Grégoire

11h20 La Nature et ses Merveilles: l'Otarie

16h00 En Pays de Connaissance: La Chine. voir samedi 9 déc. à 12h00)

MERC.
13 déc.

9h00 Les 100 Tours de Centour: Quel Désordre!

11h00 Les 100 Tours de Centour: Mémo, la Ferme

11h15 Colargol: Bienvenue Nordine

16h00 Les Marmitons: Les Biscuits

20h00 Introspec: Les Modules Scolaires de Langue Française. Avec la participation de Pierre Xatruche, directeur de l'éducation à North Bay, Ernest M. Lefebvre, président du comité d'éducation des écoles françaises à North Bay et Laura Gueguen Charron, enquêteuse à North Bay.

20h30 Ciné TVO. Parlons cinéma: Suite et fin de l'interview accordée cet été par Simone Signoret à l'équipe de Ciné TVO. *Macadam.* Drame réalisé par Jacques Feder et Marcel Blistène avec Françoise Rosay et Paul Meurisse. La patronne d'un hôtel mal famé dénonce un ancien complice et est tuée par lui.

JEUDI
14 déc.

9h00 Les 100 Tours de Centour: Mémo, Va Chercher de l'Aide!

11h00 Passe-Partout

16h00 The Sunrunners: Unité 13

16h20 Le Monde des Petits: Mimes d'Animaux

22h00 Le Monde en Guerre: Plus dur qu'on le Pense. Après avoir pris leur revanche en Afrique, les alliés s'attaquent à l'Italie. Ils envahissent la Sicile et le sud de l'Italie sans trop de difficultés. Mais le vrai front les attend près de Rome où Hitler a massé ses troupes.

VEN.
15 déc.

9h00 Les 100 Tours de Centour: L'Arbre de Noël

11h00 Le Matin des Magellans: Par Voie d'Eau

16h00 Jongleries Mathématiques: Crapauds. Crêpes et Croquettes

16h15 Le Jardin des Sensations: La Colère

SAM.
16 déc.

11h30 Passe-Partout

12h00 Les Marmitons: Les Oeufs

12h30 Les Olympiens: Les Sports Equestres - Les Sauts et les Compétitions Individuelles. Au cours de cette émission, l'animateur Jean-Claude Fortier et l'analyste Olivier Leroy abordent le dossier de l'entraînement, une étape longue et difficile avant la compétition.

13h00 Autonomie: Le Système d'Alimentation

13h15 Echec au Roi: Petrosian VS Gligoric

13h30 America: La Domestication des Terres Vierges. Peinture des nombreuses difficultés que doivent surmonter les premiers colons, de l'exploitation des termes nouvelles ainsi que de la construction du premier chemin de fer. Visite de la maison de la famille de Dwight Eisenhower, à Abilene, au Texas, et d'une réserve indienne à Pine Ridge, au Dakota.

DIM.
17 déc.

11h30 Le Matin des Magellans: l'Ombre du Soleil. Première émission d'une série destinée à compléter le cours de géographie du niveau intermédiaire. Trois jeunes gens, Ariane, Lasalle et Eric le Rouge, ont choisi de faire partie d'une société secrète, l'ordre des Magellans. Ensemble, ils cherchent à résoudre dans la nature les énigmes posées par le Grand Magellan.

12h00 Pays et Peuple: Koweit - Métamorphose du Désert. Le Koweit moderne est essentiellement orienté vers l'avenir. La découverte du pétrole sur son territoire a bouleversé de façon irréversible le mode de vie du peuple et a inauguré une ère de prospérité, d'égalité et de bien-être.

12h30 En se Racontant l'Histoire d'Ici: Honoré Mercier et le Scandale de la Construction du Chemin de Fer de la Baie des Chaleurs. Pendant un voyage de Mercier en Europe, un scandale éclate à propos de subsides fédéraux qui auraient été détournés de leur destination première, le chemin de fer de la baie des Chaleurs. Malgré la preuve qu'il fait de son innocence, Mercier doit démissionner.

13h30 Portraits de Peintres: Peintres Naïfs de l'Allemagne

22h00 L'Aube des Hommes: la Déesse des Morts

23h00 Introspec: Les Modules Scolaires de Langue Française

23h30 Dossier Afrique: De Schéhérazade à Sélima. Sachant que l'Afrique du Nord est musulmane, la première image qui nous vient à l'esprit est celle de la femme voilée. Protégée de tous les dangers du monde extérieur, son domaine est le foyer familial. Cependant beaucoup de clichés concernant la femme musulmane ne correspondent pas à la réalité.

LUNDI
18 déc.

11h00 Samba et Bouboune à Travers le Monde: Dialogue Impossible. A travers les aventures d'un journaliste, Samba, et de son photographe, Bouboune, ce feuilleton vise à atteindre deux objectifs: rafraîchir les connaissances d'un public ayant déjà appris le français en classe et motiver des adolescents ou des adultes en cours d'apprentissage du français.

11h20 Samba et Bouboune à Travers le Monde: La Tornade

16h00 Les Apprentis Cuistots: Les Champignons

MARDI
19 déc.

11h00 Samba et Bouboune à Travers le Monde: Les Contrebandiers

11h00 Samba et Bouboune à Travers le Monde: L'Ecole

16h00 Pays et Peuples: Koweit - Métamorphose du Désert

MERC.
20 déc.

11h00 Samba et Bouboune à Travers le Monde: La Disparition

11h20 Samba et Bouboune à Travers le Monde: La Route

16h00 Elans d'Athlètes: L'Olympisme. Courte biographie de Pierre de Coubertin, père de l'olympisme, et historique des Jeux olympiques.

20h00 Introspec: Les Maladies Professionnelles. Emission spéciale d'une heure avec la participation du docteur J.A. Nantel, toxicologue, de Michel Chartrand, syndicaliste et de Camille Denis, homme d'affaires.

21h00 Ciné TVO. Parlons cinéma. Claude Aveline, écrivain, et Charles Dorat, compositeur, nous parlent de leur ami Jean Vigo. *Zéro de conduite.* Drame réalisé par Jean Vigo avec Louis Lefèvre et Jean Dasté. La révolte d'un jeune étudiant, interne dans un pauvre collège de province.

JEUDI
21 déc.

11h00 Samba et Bouboune à Travers le Monde: La Coopérative

11h20 Samba et Bouboune à Travers le Monde: Le Nouveau Médecin

16h00 The Sunrunners: Unité 14

16h20 Le Monde des Petits: Ce qui Divertit

22h00 Le Monde en Guerre: Demain il fera plus Clair

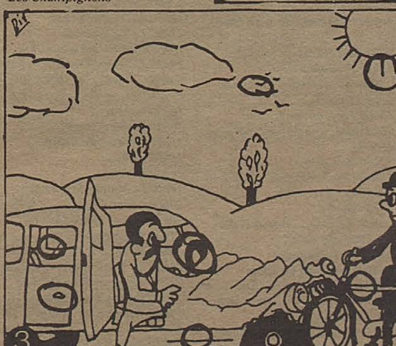
VEN.
22 déc.

11h00 Samba et Bouboune à Travers le Monde: Trafic de Masques

11h20 Samba et Bouboune à Travers le Monde: Le Guépard

16h00 Jongleries Mathématiques: Deux Poids. Deux Mesures

16h15 Le Jardin des Sensations: Le Rythme





Ontario
MINISTERE DU REVENUE
AVIS AU PROPRIETAIRE OU LOCATAIRE

Prendre avis que, en application de l'article 40 de la Loi sur l'Evaluation au chapitre 32, tel qu'amendé, R.S.O. 1970, j'ai, le 4 décembre, envoyé ou remis, des avis d'évaluation aux propriétaires et locataires de toutes les municipalités du comté d'Essex, de la ville de Windsor et du canton de Pelée.

Le dernier jour pour interjeter l'appel au sujet de l'évaluation est le 9 janvier 1979 et le Livre d'Evaluation peut être consulté à tous les bureaux municipaux durant les heures régulières de bureau à compter du 20 décembre 1978.

E. V. Moxley,
Commissaire régional
Région 27
250 ave Windsor, 5e étage
Windsor, Ontario

Merci Sincère

à tous les membres de la Caisse Populaire de Windsor qui n à tous les membres de la Caisse Populaire de Windsor qui m'ont appuyer à l'élection au Conseil d'Administration

Edouard Ethier